

37^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CARITAS BÉNIN

Un temps fort de réflexion et d'engagement

P. 4



Photo / Vénérande N'KOUE

Les participants à la 37^e Assemblée générale de Caritas Bénin en séance de travail le 25 février 2025 au Centre pastoral Thomas Mouléro du diocèse de Kandi

ICI ET AILLEURS

DIOCÈSE DE N'DALI

25 ans de marche
à la suite
du Christ

P. 5

DOSSIER

SÉJOUR DES RELIQUES DE
SAINTE THÉRÈSE AU BÉNIN

Intense mobilisation
des fidèles dans les
diocèses

P. 6-7

MESSAGE

JOURNÉE THÉOLOGIQUE AU GRAND
SÉMINAIRE MGR LOUIS PARISOT

Le Père Thomas
Mouléro Djogbénu au
cœur des échanges

P. 12



JOURNÉE DE DIFFUSION DES COMPTES EXTÉRIEURS DU BÉNIN

448,7 milliards de ressources nettes d'entrées

Jeudi 20 février dernier au siège de la Direction nationale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bcéao) a été organisée la Journée de diffusion des comptes extérieurs du Bénin au titre de l'année 2023. C'était par visioconférence à l'intérieur de l'immeuble de l'Institution à Cotonou. À l'instar du Directeur national de la Bcéao, Emmanuel Assilamèhoo et quelques-uns de ses collaborateurs, une centaine de personnes d'origines diverses et de secteurs d'activité variés ont pris part aux échanges.

Alain SESSOU

À l'entame de la conférence, il est revenu au Directeur national de la Bcéao et au représentant du ministre de l'Économie et des Finances de planter le décor. Puis ont suivi deux présentations appuyées par un dossier de presse. De l'ensemble, on retient qu'en 2023, les échanges extérieurs du Bénin se sont déroulés dans un contexte international marqué par la guerre en Ukraine, les tensions au Moyen-Orient et le resserrement des conditions financières mondiales. En conséquence, la croissance de l'économie mondiale s'est établie à 3,3% en 2023 après une réalisation de 3,6% en 2022 et 6,6% en 2021. À cet effet, le solde global de la balance des paiements du Bénin a affiché un déficit de 405,3 milliards de Fcfa en lien principalement avec un déficit des transactions courantes plus important que les mobilisations de ressources à l'international.

La nouvelle est encourageante par rapport aux exportations. En effet, les exportations de biens



L'immeuble de la Direction nationale de la Bcéao-Bénin

se sont consolidées de 6,1% pour atteindre 2.457,0 milliards de Fcfa grâce notamment aux performances réalisées au titre des expéditions de produits de noix de cajou (+229,6%) et de soja (+890,0%), fruits des investissements importants réalisés au niveau de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé (Gdiz). Quant aux importations de biens, elles se

sont accrues de 3,9% pour se situer à 2.820,3 milliards de Fcfa. Selon le dossier de presse, au titre du compte financier, il a été relevé des entrées nettes de ressources à hauteur de 448,7 milliards de Fcfa en 2023, en relation avec les investissements directs et les tirages effectués auprès des partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, la position

extérieure globale dégage un passif financier net de 5.247,0 milliards de Fcfa à fin décembre 2023, contre 4.366,4 milliards de

Fcfa enregistrés un an plus tôt. La séance a pris fin par quelques recommandations pour la correction du déficit structurel.

Recommandations

1. À l'endroit du Gouvernement

Poursuivre le programme d'industrialisation du Bénin, en particulier dans la transformation des produits agricoles et la production d'emballages ;

Poursuivre les réformes visant l'amélioration de l'environnement des affaires ;

Intensifier l'appui de l'Adpme aux entreprises, notamment celles fournissant des offres de services spécialisés (informatique, télécommunication, maintenance, ...)

Poursuivre la promotion d'industries culturelles et touristiques à travers le renforcement de l'attractivité des sites touristiques et l'amélioration de la qualité des œuvres artistiques et culturelles ;

Poursuivre le renforcement de la gestion de la dette, en continuant de viser la réduction du coût et des risques de change dans la stratégie d'endettement.

2. À l'endroit du secteur privé

Se positionner sur les opportunités offertes par le Gouvernement en investissant notamment dans la Zone industrielle spéciale de Glo-Djigbé ;

Encaisser et rapatrier les recettes d'exportations conformément aux dispositions du Règlement des relations financières extérieures.

3. À l'endroit de la Bcéao

Poursuivre et renforcer auprès des entreprises concernées, les actions permettant le rapatriement intégral des recettes d'exportation ;

Améliorer, en relation avec les acteurs nationaux, l'efficacité de son dispositif de financement des Pme/Pmi.

Sources : Bcéao

ÉCOLOGIE
Mon kit de survie

La mode vers une éthique environnementale responsable

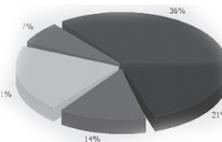
Nouvelle publication

Grand souci pour les professionnels de la mode de concilier exigences des consommateurs et réduction de leur empreinte environnementale. Chaque année, le secteur de la mode ne cesse de mettre sur le marché des modèles de différentes qualités avec des approches à vous couper le souffle. Les grandes marques de mode ne cessent d'inventer des modèles de plus en plus légers, avec un peu de fantaisie pour rendre les défilés attractifs et surréalistes. Avec les nouveaux designs, les secteurs d'activités de la mode ont le vent en poupe mais contribuent à la pollution de l'environnement d'un côté. De l'autre côté, les affaires sont florissantes parce que les défilés de mode attirent plusieurs milliers de personnes, des mannequins, des journalistes, des visiteurs, des fans et quelques curieux. Et les fashion weeks dans les grandes villes comme Milan, Paris et New York font gonfler les chiffres d'affaires tant des couturiers que des restaurateurs et des propriétaires d'hôtels.

Mais aujourd'hui, il faut reconnaître que la philosophie du secteur de luxe qui était focalisée sur l'esthétique et la rentabilité financière a évolué vers l'éthique du respect social et environnemental. Il y a une prise de conscience au niveau des consommateurs qui exigent des informations par rapport aux origines des matières premières. Cette prise de conscience permet de réduire d'une part la production à base d'engrais et d'intrants chimiques, et contribue aussi à la valorisation de la production bio.

Mais ce n'est pas une raison pour dormir sur nos lauriers. Nous devons poursuivre la lutte pour que les vieux démons ne resurgissent et ne nous emportent cette fois-ci vers des horizons bien obscurs. Parce qu'il y a encore des producteurs qui continuent la production chimique afin de toujours faire plus de profits que les autres. Le chemin est long mais les efforts consentis jusque-là sont encourageants, et nous devons travailler jusqu'à atteindre l'objectif final qui est la réduction de l'empreinte environnementale afin de laisser aux générations futures une planète vivable.

Père Bidossessi Aurel DOHOU

LE CHIFFRE
DE LA SEMAINE

7

L'Organisation non gouvernementale *Transparency international* a publié pour le compte de l'année 2024, le classement des niveaux de perception de la corruption dans le monde entier. Selon l'Indice de perception de la corruption, élément de référence pour classer les pays, le Bénin a totalisé 45 points sur 100. Avec cette moyenne, sur les 180 pays notés, le Bénin occupe la 69^e place. Sur le Continent africain, il est 7^e.

Avec ces statistiques, le pays a amélioré substantiellement ces performances en matière de lutte contre la corruption. Elles sont certainement dues à des dispositions prises par les décideurs. De ce point de vue, il y a quelques structures mises en place par l'Exécutif. On peut citer entre autres, la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet), le Bureau d'analyse des investigations (Bai), l'Autorité de régulation des marchés publics (Armp), le Haut-Commissariat à la prévention de la corruption (Hcpc). Des structures accompagnées de mécanismes qui ont prospéré au point de mériter ce classement. Le Bénin peut se féliciter d'être cité en exemple en matière de lutte contre la corruption. Et c'est tant mieux !

Seulement, bien de chemin reste à faire dans le domaine. D'abord, pour avoir totalisé un nombre de points en deçà de la moyenne, ce n'est pas agréable. Les rangs occupés aux plans mondial et africain sont encourageants. Mais il faut absolument améliorer de façon significative et atteindre pourquoi pas, au moins 50 points. Ce n'est pas impossible. Cela suppose qu'il faut inventer de nouveaux paradigmes face à la résistance qui fait que récemment, jusqu'au niveau de la Présidence de la République, malgré tout l'arsenal déployé, il y a eu tentative de corruption à la Direction du contrôle financier.

Smith



AUDIT DU FICHER ÉLECTORAL

Des raisons de douter d'un travail utile

Objet d'exigence de l'opposition et de certains acteurs de la Société civile, la Liste électorale qui servira aux élections générales de 2026 va être audité. Le président Patrice Talon, malgré la réticence de sa mouvance, a marqué son accord en mettant à la disposition de l'équipe de correction les moyens financiers nécessaires. Reste à savoir si in fine, on aura vraiment un produit utile méritant d'engloutir plusieurs dizaines de millions du contribuable béninois.

Alain SESSOU

« La révision de la Liste électorale devant servir pour les élections générales de 2026 ». Le Parti de l'opposition de l'ancien président de la République Boni Yayi, *Les Démocrates* depuis plusieurs jours, en fait un préalable pour l'organisation des scrutins (Législatives, communales et présidentielle) de l'année prochaine. Cette exigence selon Jean-Baptiste Elias du Front des organisations de la Société civile contre la corruption (Fonac), président du Comité de pilotage de l'audit du fichier électoral, remonterait à 2022. Plus de doute ! L'opération sera effectuée. D'autant que le président de la République l'a voulue et a autorisé le déblocage des 159.436.200 Fcfa prévus comme budget par le Comité pour conduire le processus.

45 jours pour une liste consensuelle

La machine est donc lancée. Le Comité de pilotage est au travail depuis un moment, selon son président. Les préparatifs sont en cours pour le recrutement de quatre experts rompus dans les questions électorales pour faire le travail. Selon Jean-Baptiste Elias, ils vont disposer de 45 jours pour rendre leur travail (une liste électorale informatisée fiable à soumettre à l'issue de l'audit). Toute projection faite, elle devrait être disponible fin mai ou début juin 2025. Formidable pour le Bénin qui pourra se vanter d'avoir dans trois ou quatre mois, une liste électorale fiable consensuelle !

Seulement certains éléments dans le processus méritent qu'on s'interroge sur ce que cela va apporter réellement de nouveau à l'existant. C'est vrai que dans une émission sur la radio *Fraternité Fm*, Jean-Baptiste Elias a fait remarquer que l'audit est simplement la vérification du produit fini. Et c'est tant mieux !

Pendant qu'on s'agit du côté du Comité de



Photo / Archives

Pour le parti Les Démocrates, la révision de la liste électorale est un préalable pour l'organisation des scrutins de 2026

pilotage, l'Agence nationale d'identification des personnes (Anip) rassure de la fiabilité de la Liste électorale. Lors d'un point de presse qu'il a animé le vendredi dernier, le président de l'Agence, Aristide Adjinaou Gnahoui est ferme : « Grâce à l'Anip, le Bénin dispose aujourd'hui d'un dispositif fiable et sécurisé permettant une identification rigoureuse des citoyens ». Mieux, il affirme que la Liste électorale informatisée (Léi) est conforme aux normes. Et elle est directement extraite du Registre national des personnes physiques. Unique, nationale et exhaustive la Léi intègre des données normatives et biométriques des citoyens en âge de voter, garantissant ainsi son exactitude. Reconnaisant la limite liée à l'enregistrement tardif des décès qui pollue la Liste, Adjinaou annonce qu'un dispositif de mise à jour permanente axé sur une collaboration avec les autorités locales et le ministère, ainsi que celui de la Justice est opérationnel. À ce jour, affirme le président de l'Anip, plus de

400.000 actes de décès ont été numérisés et intégrés.

Il faut certes auditer la Liste, surtout quand la sirène vient de l'opposition. Mais en vérité, on ne doit pas attendre quelque chose qui soit vraiment différent de ce que fait déjà l'Anip. Les experts du Comité de pilotage se serviront des mêmes registres pour revisiter le travail technique déjà fait par les experts de l'Agence. Le mérite de cet audit, c'est de permettre à certains individus

de gagner un peu d'argent. Et pour ce faire, l'expertise internationale que brandit Jean-Baptiste Elias n'était pas indispensable, surtout qu'il reconnaît que des hommes de qualité sont sur place pour faire le travail. Et l'argument d'indépendance à une chapelle politique ne tient pas la route non plus. Car l'indépendance d'un acteur politique par rapport aux partis politiques est mise en cause depuis longtemps.

6 raisons de s'abonner à « La Croix du Bénin »

1. Abonnez-vous au journal et il vous sera livré sur votre paroisse, au travail ou à domicile.
2. Abonnez-vous pour nourrir votre vie de foi et de citoyen grâce à nos nouvelles rubriques.
3. Abonnez-vous parce qu'un exercice vous y est proposé chaque semaine pour vous préparer (seul, en famille ou en groupe) à la messe du dimanche, et apprendre à écouter Dieu dans sa Parole.
4. Abonnez-vous pour garantir votre exemplaire. La vente à la criée sera réduite.
5. Abonnez-vous pour recevoir gratuitement les « hors-séries ».
6. Abonnez-vous, offrez un abonnement ! C'est possible à partir de 15.000 F CFA seulement par an !

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Traversée électorale

Le sort en est jeté. Près de 160 millions de francs Cfa mis à disposition pour pallier les probables premières anicroches du processus électoral à venir. Au cours de l'audience accordée au Palais de la Marina à certains membres du Comité de pilotage de l'audit du fichier électoral le lundi 24 février dernier, le Chef de l'État Patrice Talon a donné des précisions on ne peut plus claires : il faut que tout soit parfait et que chacun joue bien sa partition. Le cap est le bon dénouement des scrutins électoraux généraux, fils d'un processus transparent, inclusif et pacifique. La Cédéao, à travers son Représentant Résident, offre aussi sa disponibilité pour accompagner les organisateurs des élections.

Les premiers ingrédients sont aussi offerts : « regain de vertu », « regain d'engagement au service du bien de manière absolue », souci de l'atteinte des objectifs escomptés de tous. On peut en ajouter d'autres du même genre, toujours dans le sens de la recherche de l'intérêt supérieur de la Nation. Il est alors souhaité que chacun apporte sa contribution à la traversée de cette période électorale amorcée afin que les dénivellements soient corrigés à temps. Inutile de douter de la sincérité du premier des Béninois. Il faudrait plutôt le prendre au mot en se libérant des souvenirs douloureux du passé, même si on ne peut ni effacer la trace des cicatrices, ni ressusciter les morts. Pour cela et dans la même dynamique, avec son désir de bien faire les choses, l'implication du Chef de l'État au premier plan est aussi attendue pour le toilettage du Code électoral controversé. Autrement, en totémisant ou en fétichisant un outil qui a déjà convaincu de ses insuffisances par le passé, on court le risque de retomber dans les mêmes travers.

En ces jours de commémoration des 35 ans de l'historique Conférence des forces vives de la Nation de février 1990, le bénéfice à capitaliser est le triomphe des résolutions prises de bonne foi et appliquées pour le salut du peuple. Il s'agira de mettre au goût du jour les valeurs conquises dans la douleur : État de droit, liberté d'expression et autres libertés fondamentales, patriotisme, quête du consensus au besoin et bien d'autres encore.

37^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CARITAS BÉNIN

Un temps fort de réflexion et d'engagement

Vénérande N'KOUÉ
COLLABORATION

La 37^e Assemblée générale de Caritas Bénin s'est tenue le 25 février 2025 au Centre pastoral Thomas Mouléro du diocèse de Kandi. Rassemblant les délégués des dix Caritas diocésaines du Bénin, les membres du Conseil d'Administration et quelques collaborateurs de la Direction nationale, cette rencontre a été placée sous le signe de l'espérance et du service aux plus vulnérables.

Après la prière introductive conduite par Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo et président de Caritas Bénin, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions. Mgr Clet Fèliho, évêque de Kandi, heureux d'accueillir cet événement dans son diocèse, a exprimé sa gratitude aux délégués pour leur présence, malgré les inquiétudes liées aux défis sécuritaires. Il a également formulé le vœu que cette rencontre renforce leur foi et leur engagement au service des plus pauvres et des personnes vulnérables. Mgr Aristide Gonsallo a ensuite lancé les travaux de l'Assemblée générale en remerciant Mgr Fèliho, président de la Caritas diocésaine de Kandi et son équipe, pour l'organisation de ces assises. Il a rappelé que cette édition organisée pour la première fois à Kandi est placée sous le thème : « Pèlerins d'espérance! Aimons et servons nos frères et sœurs fragiles ». Ce thème a été choisi en



ciblé les plus vulnérables et ont permis des avancées notables en matière de conformité aux normes. Cependant, certaines difficultés persistent : une mobilisation locale des ressources encore insuffisante, un manque d'animation du réseau ainsi que des problèmes de conformité aux procédures comptables. Des recommandations ont été formulées pour pallier ces problèmes et améliorer la gestion de Caritas Bénin.

Remise symbolique de vivres

En marge des travaux, Mgr Aristide Gonsallo, dans l'esprit de la mission de Caritas, a procédé à une remise symbolique de vivres destinés à trois internats et orphelinats de Kandi. L'Internat Saint Jean-Paul II de Kandi-Fo a reçu en premier cette aide, marquant ainsi la volonté de Caritas Bénin d'« Aimer et Servir » les couches les plus défavorisées.

La 37^e Assemblée Générale s'est achevée par une messe solennelle célébrée à la Cathédrale Mont Carmel de Kandi, en hommage à tous les membres défunts du réseau Caritas. Un moment de communion et de recueillement venu sceller cette journée d'intenses réflexions et d'engagement renouvelé. Rappelons que cette Assemblée générale a également été marquée par l'élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration. Trois postes ont été pourvus : 1^{er} Vice-Président, 2^e Vice-Président et Trésorier Général. La liste des membres élus sera soumise à la Conférence épiscopale du Bénin pour validation.

Remise symbolique de vivres destinés à trois internats et orphelinats de Kandi

lien avec l'année jubilaire 2025 promulguée par le Pape François. Soulignant l'importance des élections à venir, le prélat a appelé les participants à un engagement renouvelé au service des plus démunis.

Présentation des Rapports : un bilan des défis du réseau Caritas Bénin

Les participants ont mené des discussions franches et ouvertes sur la vie du réseau Caritas Bénin. Les débats ont permis d'aborder

plusieurs enjeux cruciaux. Mgr Aristide Gonsallo a présenté le Rapport moral en soulignant le rôle crucial de Caritas Bénin comme pont entre l'Église et les populations vulnérables. Malgré une diminution des financements, Caritas Bénin reste un acteur clé de la solidarité, a-t-il affirmé. Sa présentation s'est articulée autour de cinq axes majeurs : la représentativité du réseau, ses relations extérieures, les missions accomplies, la fréquence des réunions statutaires et les

difficultés rencontrées. Parmi les défis identifiés, il a mis l'accent sur l'importance de maintenir la dimension spirituelle au cœur des actions, d'intensifier la recherche de financements et de favoriser une autonomisation financière plus prononcée.

Le Rapport d'activités présenté par le Père Raymond Bernard Goudjo, Directeur national de Caritas Bénin, a mis en perspective les actions menées selon le Plan stratégique 2024-2027. Ces actions ont



Les acteurs du réseau Caritas Bénin en photo avec Mgr Aristide Gonsallo et Mgr Clet Fèliho



DIOCÈSE DE N'DALI

25 ans de marche à la suite du Christ

Charbel YÉTIN
STAGIAIRE CANONIQUE

Le 23 février dernier a été célébrée à Bembèrèkè la messe de clôture du pèlerinage diocésain de N'Dali. Occasion pour les milliers de fidèles, prêtres, religieuses, religieux et évêques de commémorer dans la prière les 25 ans de création du diocèse.

Placé sous le thème : «Pèlerins d'espérance à la suite de Marie », le pèlerinage annuel du diocèse de N'Dali a débuté par l'exercice du chemin de croix en présence de Mgr Martin Adjou, évêque de N'Dali. L'issue de ce pieux exercice a été marquée par l'ouverture solennelle de la Porte Sainte de l'Espérance par laquelle entrent avec joie tous les fidèles du Christ.

Dans son homélie au cours de la messe d'ouverture, Mgr Adjou a expliqué qu'après 25 ans du diocèse, la question fondamentale ne serait pas : « Chers frères et sœurs, qu'avons-nous construit en 25 années d'existence ? Au-delà des infrastructures matérielles, le Seigneur nous lance un appel: « Cherchez le Royaume, et tout



Photo / Charbel YÉTIN

Évêques, prêtres et fidèles laïcs célèbrent les 25 ans du diocèse de Djougou

le reste vous sera donné en surplus ».

Messe présidée par le Nonce

La messe de clôture de ce pèlerinage a été présidée par Mgr Rubén Darío Ruiz Mainardi, Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, et

concélebrée par Mgr Martin Adjou, Mgr Antoine Sabi Bio, évêque de Natitingou, et une quarantaine de prêtres. Dans son mot d'accueil, Mgr Adjou a présenté une vue panoramique du diocèse. Au cours de son homélie, le Nonce Apostolique a exprimé

sa gratitude envers l'Ordinaire du lieu qui fête également ses 25 ans d'épiscopat (Cf. Homélie). À la fin de la messe, la communauté chrétienne de N'Dali est repartie fortifiée, nourrie de grâces et résolue à poursuivre son chemin de foi pour les 25 prochaines années.

Créé le 22 décembre 1999 par le Pape Saint Jean-Paul II, le diocèse de N'Dali s'étend sur une superficie de 21.650 km² et compte aujourd'hui environ 138.000 fidèles catholiques répartis sur 15 paroisses animées par 35 prêtres, dont 20 missionnaires et *fidei doni*.

► « Diocèse de N'Dali, rallume l'amour au Christ »

(Homélie prononcée par Mgr Rubén Darío Ruiz Mainardi, Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo)

Le Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo félicite Mgr Martin Adjou pour le travail de foi abattu dans son diocèse par fidélité au Saint-Père. Il invite le peuple de Dieu à N'Dali à rallumer l'Amour du Christ.

Mgr Rubén MAINARDI
NONCE APOSTOLIQUE PRÈS
LE BÉNIN ET LE TOGO

Quelle joie d'être aux pieds de Notre-Dame de la Paix pour célébrer ces 25 ans du Diocèse de N'Dali ! Quel bonheur de commémorer aussi les 25 ans d'ordination épiscopale de votre infatigable Évêque, S. Exc. Mgr Martin Adjou, qui, en accomplissement du mandat reçu du Pape Saint Jean-Paul II, a bâti cette Église diocésaine! Nous rendons grâce à Dieu pour toutes ces années très intenses et aussi pour la longue période précédente d'évangélisation qui a créé les fondements pour que cette Circonscription ecclésiastique puisse avoir vu le jour. Combien d'efforts ont été faits avec générosité et gratuité de cœur ! Et justement, l'Évangile de ce dimanche nous parle de l'amour inconditionnel et gratuit du chrétien.

Le signe le plus évident de l'amour chrétien est quand tu

aimes sans rien espérer, sans attendre quelque chose. On aime et c'est tout. Savez-vous comment on apprend à faire cela ? Pour le faire, il faut être en silence en face de l'Eucharistie, en toute quiétude, car vous êtes en présence de Quelqu'un et Lui seul vous intéresse. Dans la prière du *Notre Père*, il est dit que le Seigneur nous connaît, il n'y a donc pas besoin de se prolonger trop. Celui qui t'aime, comprend ce dont tu as besoin. Nous ne devons pas fréquenter le Seigneur pour le convaincre de faire notre volonté. Rapprochons-nous du Christ pour qu'Il nous enseigne la gratuité. Aimer sans demander, sans rien prétendre. Aimer et c'est tout.

Si tes fils et filles, un jour, ne te remercient pas pour la vie et les soins que tu leur as offerts, tu penses peut-être que tu n'as pas été un bon père ou une bonne mère. Mais ce qui te donne la vraie joie comme père ou mère, c'est le fait de les avoir aimés. Ce qui remplit le cœur, c'est l'amour qui a brûlé en toi gratuitement.



Photo / Charbel YÉTIN

Mgr Mainardi prononçant l'homélie

Cette façon d'agir est propre aux chrétiens et elle est bien différente de celle de ce monde qui est régi par la logique du commerce. Je vous répète une chose que j'ai écoutée et qui peut surprendre ; mais si elle est bien comprise, elle peut s'avérer un point de réflexion important: la prière est vraiment inutile ! Qu'est-ce qu'on veut dire par là ? La prière est l'expression de la gratuité. C'est fréquenter Quelqu'un dans

la joie, dans la douleur, dans les jours ordinaires, avec la santé ou dans la maladie. Cela vous rappelle-t-il quelque chose ? Oui ! Ça ressemble aux mots utilisés au mariage. Car en Dieu, on trouve Celui qui est avec nous toujours, sans conditions, sans questions; Celui qui nous comprend et qui écoute les mouvements de notre cœur. La prière n'est jamais du temps perdu. Quand tu pries, tu deviens comme l'Eucharistie qui

se donne gratuitement.

Pour nous laïcs, catéchistes, religieux et religieuses, prêtres et Évêques, n'oublions pas que notre croissance spirituelle et celle de l'Église dépendent de la qualité de notre vie de prière ; d'une prière désintéressée, source de l'amour authentique.

Au nom de Sa Sainteté François, je félicite Mgr Martin Adjou pour son dévouement extraordinaire. Je vous complimente, vous tous aussi, et ceux qui vous ont précédés dans la construction de cette communauté diocésaine pour le grand parcours accompli en ces 25 ans.

Diocèse de N'Dali, rallume l'Amour au Christ comme gage de la consolidation et du développement de la pastorale afin de transmettre davantage aux autres son esprit tel qu'il est : gratuit.

Diocèse de N'Dali, prie aux pieds de Notre-Dame de la Paix pour continuer à être pour le monde, un autre Christ sur terre.

Loué soit Jésus-Christ !

SÉJOUR DES RELIQUES DE SAINTE THÉRÈSE AU BÉNIN

Intense mobilisation des fidèles dans les diocèses

De décembre 2024 à février 2025, l'Église au Bénin a accueilli pour la troisième fois les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Dans la plupart des diocèses et sur les paroisses, le passage du cortège a suscité une forte mobilisation des fidèles. Messes, prières individuelles et collectives, bénédictions ont été les moments forts d'un séjour rempli de grâce.

► Une corbeille d'intentions avant le départ

Florent HOUÉSSINON

Dans la corbeille des intentions confiées à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus au cours de sa pérégrination au Bénin, la guérison des malades tient une bonne place. Lundi 24 février 2025. Avant le départ pour l'aéroport Cardinal Bernardin Gantin de Cotonou, le cortège des reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus fait une escale à la Cathédrale Notre-Dame des Miséricordes de Cotonou en provenance de la paroisse Saint Michel de la même ville. Avec l'image de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus en main, Rosine H., tenant une béquille, presse les pas pour toucher le reliquaire dit du centenaire. Après s'être recueillie devant les reliques, grâce à la gentillesse de la longue file, elle déclare : « J'avais manqué l'étape de la paroisse Saint Michel. Et je voulais me rattraper ici. Ma fille s'appelle Thérèse et se trouve actuellement dans une situation sanitaire très critique. J'ai voulu la confier



Photo / La Croix / Florent HOUÉSSINON

Les fidèles de la paroisse Sainte Marie Mère du Sauveur de Midéji accueillent chaleureusement les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

à sa patronne afin qu'elle s'en sorte bien ». À sa suite, autorités politiques, administratives et militaires procèdent discrètement

à la vénération des reliques par suivisme populaire : toucher des deux doigts le reliquaire en laissant une petite intention.

Aux environs de 16h, le Père Benedict Hinvinga, l'un des membres du cortège, préside la paraliturgie en compagnie des

Pères Maurice Hounmènou, Honoré Dansou et Cubillas Fioffi. « Frères et sœurs, c'est le moment de dire au-revoir à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Nous le savons, elle sera toujours avec nous. Elle saura intercéder pour nous », déclare-t-il. Ensuite, il enchaîne avec la litanie de Sainte Thérèse et d'autres prières à l'endroit de la Sainte. Après une trentaine de minutes, le cortège se dirige vers l'aéroport de Cotonou.

Accueillies le 25 décembre 2024 par Mgr Roger Hounbédji, Archevêque de Cotonou et président de la Conférence épiscopale du Bénin, les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus ont fait le tour des dix diocèses du Bénin : Cotonou, Porto-Novo, Lokossa, Abomey, Dassa-Zoumè, Parakou, Kandi, Natitingou, Djougou, N'Dali. Le cortège conduit par le Père Emmanuel Schwab, Recteur du sanctuaire de Lisieux, a été également reçu par diverses congrégations, dont l'Institut des Sœurs oblates catéchistes petites servantes des pauvres.

► « Durant son séjour au Bénin, partout, sur son chemin, la mobilisation était totale »

(Interview du Père Cubillas Fioffi, membre du comité d'accueil et de pérégrination des reliques de Sainte Thérèse)

Le Père Cubillas Fioffi, membre du comité d'accueil et de pérégrination des reliques de Sainte Thérèse, parle dans cette interview des lieux visités par les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, et du monde qu'elle a drainé à travers le Bénin.

Propos recueillis par
Florent HOUÉSSINON

La Croix du Bénin : **Le lundi 24 février 2025, les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus sont reparties à Lisieux après deux mois de pèlerinage au Bénin. Quel bilan pouvez-vous faire de l'organisation ?**

Père Cubillas Fioffi : Le Bénin a eu l'insigne honneur d'accueillir les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus du 25 décembre 2024 au 24 février 2025 dans le cadre de la célébration du centenaire de sa canonisation (17 mai 2025). La patronne des missions, pendant ces deux mois, a visité tous les dix diocèses du Bénin, drainant une foule nombreuse de chrétiens sur son passage sur les paroisses, dans les Séminaires, monastères, Instituts religieux, institutions de santé et

d'éducation, etc.

Les reliques de Sainte Thérèse ont séjourné dans l'Archidiocèse de Cotonou du 27 décembre 2024 au 4 janvier 2025, puis du 18 au 24 février 2025, soit 16 jours. Durant ce temps, la petite Thérèse a pu parcourir les 11 vicariats forains, visitant au total 32 paroisses, 1 monastère, 3 Séminaires, l'École internationale de prière et d'évangélisation *Jeunesse Bonheur*, l'enfance et la jeunesse du diocèse en pèlerinage au sanctuaire marial d'Allada, l'aumônerie des hôpitaux, certains Instituts de vie religieuse. La célébration diocésaine du 2 janvier 2025, date anniversaire de naissance de « la petite fleur de Jésus », a été le sommet de cet accueil des reliques de Thérèse dans l'Archidiocèse de Cotonou. Toute la famille diocésaine était ainsi réunie avec à sa tête Mgr Roger Hounbédji, et la présence



Cubillas Fioffi

effective du Père Emmanuel Schwab, Recteur du sanctuaire de Lisieux. Le retour à Lisieux est prévu pour le 26 février 2025.

D'un diocèse à un autre, qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué ?

Il faut le dire, la petite Thérèse a un charme exceptionnel. Durant son séjour au Bénin,

partout sur son chemin, la mobilisation était totale. Ce fut une expérience mémorable ! Enfants, jeunes, adultes, prêtres, religieux et religieuses, tous se sentaient concernés, attirés et surtout interpellés par ce modèle de sainteté et de simplicité qui conduit à Jésus, et nous fait toucher du doigt qu'il est bien possible d'être Saint. Il y avait une telle effervescence et une si grande dévotion ! C'est certain : Thérèse aime le Bénin, et le Bénin aime Thérèse.

En cette année 2025, année jubilaire, comment une telle dévotion peut-elle participer à l'affermissement de la foi des fidèles ?

Cette visite de Thérèse intervient aussi dans le contexte de l'année du jubilé ordinaire de l'incarnation placé par le Pape François sous le signe

de l'espérance. Et c'est un merveilleux signe pour nous d'accueillir au début de cette année jubilaire, une Sainte dont la vie est marquée par « une espérance sans limites », « une très ferme espérance », pour reprendre les mots utilisés par le Pape François dans l'Exhortation apostolique *Est utique fiducia*. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus est donc pour nous un modèle d'espérance. En même temps qu'ils nous stimulent par leur exemple de vie, les Saints nous offrent un précieux soutien grâce à leur prière. Nous sommes donc convaincus que la présence des reliques de Sainte Thérèse de Lisieux contribuera à un véritable renouveau spirituel de la foi en Dieu. Si le périple du reliquaire de la petite Thérèse a bien pris fin en cette fin du mois de février 2025, Thérèse elle-même continue sa petite histoire d'amour dans les cœurs.

SÉJOUR DES RELIQUES DE SAINTE THÉRÈSE AU BÉNIN

► Les reliques de Sainte Thérèse à Kandi

Denis KOCOU
CORRESPONDANT

Du 26 janvier au 1^{er} février 2025, les reliques de Sainte Thérèse étaient dans le diocèse de Kandi. C'est le pasteur en personne, Mgr Clet Féliho, qui est allé accueillir la grande missionnaire des temps modernes, à Petit Paris, la toute première station du diocèse en cet après-midi du 26 janvier. Après un bref rituel d'accueil, cap fut mis sur la paroisse Notre-Dame de la Nativité de Gogounou où une foule nombreuse de fidèles a manifesté son attachement à celle qui a tracé le chemin de l'enfance spirituelle et qui a promis passer son ciel à faire du bien sur la terre. S'ensuivra une veillée de prière et de vénération. Le lendemain, c'est la Cathédrale de Kandi qui reçoit la sainte de Lisieux. Elle va y rester jusqu'au 28 avant de prendre la direction de Malanville après un arrêt de quelques heures à l'évêché.

La communauté chrétienne de Ségbana n'est pas restée en marge



Le reliquaire porté par les fidèles du diocèse de Kandi

de la pérégrination des reliques, tout comme la paroisse Sainte Thérèse de Sonsoro et Notre-Dame du Borgou de Banikoara. De cette paroisse, Thérèse a pris la direction du diocèse de Natitingou

par Kérou le 1^{er} février, non sans avoir observé une ultime étape à Gbassa, la dernière station du diocèse de Kandi sur cet itinéraire.

En somme, en moins d'une semaine, les reliques de la petite

Thérèse ont parcouru le diocèse de Kandi du Sud à l'extrême Nord, de l'Est à l'Ouest soit plus de 600 kilomètres. Partout, de nombreuses foules sont allées à sa rencontre. Les célébrations et les

enseignements ont permis aux uns et aux autres de mieux la connaître afin de mieux l'honorer. Nul doute qu'elle a fait pleuvoir des pétales de roses et une surabondance de grâce.

► Djougou reçoit la visite de sa patronne

Brice TCHANHOUN
CORRESPONDANT

Du 6 au 12 février 2025, le diocèse de Djougou a accueilli les reliques de Sainte Thérèse de Lisieux, encore appelée Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Elles ont fait l'objet de dévotion partout où elles ont été accueillies.

Après un détour par le Petit Séminaire de Tchoutchouhou, c'est par un geste simple et fort, de l'eau versée par terre, que la petite Mondoukpè a souhaité bonne arrivée à Sainte Thérèse au nom de l'Église-Famille de la Donga.

Au lendemain de sa première nuit sur la paroisse Saint Joseph de Copargo, Sainte Thérèse pèlerine a été acheminée le vendredi 7 février 2025, à travers le diocèse de Djougou vers l'axe du Togo appelé Badjoudè. C'est là que les fidèles des paroisses de l'Immaculée Conception de Badjoudè, Saint Ambroise d'Anandana et Saint Joseph de Sonaholou ont eu la joie de venir vénérer la petite missionnaire. Sur le chemin de retour, Sainte Thérèse de Lisieux a fait un arrêt à la chapelle de Founga de la paroisse Saint Ambroise de Gah qui a les parents de



Mgr Bernard Toha encense les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Sainte Thérèse de Lisieux impressionnant de fidèles comme saint patron. Un nombre

de catholiques est venu de Founga,

Gah, Marfoungou, Serla et Barè pour assister à la cérémonie

qui s'est tenue de manière fort simple.

Sainte Thérèse est passée par le sanctuaire de Djougou, l'évêché, le Centre Oasis d'amour chez nos frères et sœurs malades mentaux, pour terminer la journée par une messe pontificale présidée par Mgr Bernard de Clairvaux Toha à la Cathédrale de Djougou.

Le samedi 8 février, l'infatigable missionnaire a sillonné le vicariat Saint François de Sales de Partago avec sa visite des paroisses d'Alfa Kpara, Vanhoui, Partago, Abitanga pour passer la nuit à Wèwè. Le dimanche 9 février, c'est la paroisse Sainte Rita de Bariénu qui a eu la primeur de la visite dominicale, puis elle a cédé sa place à la paroisse Saint Louis de Gaounga. Le 10 février, c'est la paroisse de Bougou ainsi que les Sœurs Oblates catéchistes petites servantes des pauvres qui ont honoré la Sainte durant toute la journée. Le 11 février, ce fut le tour des paroisses d'Igbèrè, de Manigri et de Bassila.

Après sa dernière nuit à Bassila le 12 février, une messe d'au-revoir a été célébrée sur la paroisse Saint Apollinaire de Kprèkètè. C'est sur cette paroisse que le témoin fut transmis à l'Église sœur de Lokossa.

Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - DT 26, 4-10

Moïse disait au peuple : Lorsque tu présenteras les prémices de tes récoltes, le prêtre recevra de tes mains la corbeille et la déposera devant l'autel du Seigneur ton Dieu. Tu prononceras ces paroles devant le Seigneur ton Dieu : « Mon père était un Araméen nomade, qui descendit en Égypte : il y vécut en immigré avec son petit clan. C'est là qu'il est devenu une grande nation, puissante et nombreuse. Les Égyptiens nous ont maltraités et réduits à la pauvreté ; ils nous ont imposé un dur esclavage. Nous avons crié vers le Seigneur, le Dieu de nos pères. Il a entendu notre voix, il a vu que nous étions dans la misère, la peine et l'oppression. Le Seigneur nous a fait sortir d'Égypte à main forte et à bras étendu, par des actions terrifiantes, des signes et des prodiges. Il nous a conduits dans ce lieu et nous a donné ce pays, un pays ruisselant de lait et de miel. Et maintenant voici que j'apporte les prémices des fruits du sol que tu m'as donné, Seigneur. »

PSAUME Ps 90 (91)

Quand je me tiens sous l'abri du Très-Haut
et repose à l'ombre du Puissant,
je dis au Seigneur : « Mon refuge,
mon rempart, mon Dieu, dont je suis sûr ! »

Le malheur ne pourra te toucher,
ni le danger, approcher de ta demeure :
il donne mission à ses anges
de te garder sur tous tes chemins.

Ils te porteront sur leurs mains
pour que ton pied ne heurte les pierres ;
tu marcheras sur la vipère et le scorpion,
tu écraseras le lion et le Dragon.

« Puisqu'il s'attache à moi, je le délivre ;
je le défends, car il connaît mon nom.
Il m'appelle, et moi, je lui réponds ;
je suis avec lui dans son épreuve. »

DEUXIÈME LECTURE - (RM 10, 8-13)

Frères, que dit l'Écriture ? Tout près de toi est la Parole, elle est dans ta bouche et dans ton cœur. Cette Parole, c'est le message de la foi que nous proclamons. En effet, si de ta bouche, tu affirmes que Jésus est Seigneur, si, dans ton cœur, tu crois que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, alors tu seras sauvé. Car c'est avec le cœur que l'on croit pour devenir juste, c'est avec la bouche que l'on affirme sa foi pour parvenir au salut. En effet, l'Écriture dit : Quiconque met en lui sa foi ne connaîtra pas la honte. Ainsi, entre les Juifs et les païens, il n'y a pas de différence : tous ont le même Seigneur, généreux envers tous ceux qui l'invoquent. En effet, quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 4, 1-13

En ce temps-là, après son baptême, Jésus, rempli d'Esprit Saint, quitta les bords du Jourdain ; dans l'Esprit, il fut conduit à travers le désert où, pendant quarante jours, il fut tenté par le diable. Il ne mangea rien durant ces jours-là, et, quand ce temps fut écoulé, il eut faim. Le diable lui dit alors : « Si tu es Fils de Dieu, ordonne à cette pierre de devenir du pain. » Jésus répondit : « Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain. » Alors le diable l'emmena plus haut et lui montra en un instant tous les royaumes de la terre. Il lui dit : « Je te donnerai tout ce pouvoir et la gloire de ces royaumes, car cela m'a été remis et je le donne à qui je veux. Toi donc, si tu te prosternes devant moi, tu auras tout cela. » Jésus lui répondit : « Il est

écrit : C'est devant le Seigneur ton Dieu que tu te prosterneras, à lui seul tu rendras un culte. » Puis le diable le conduisit à Jérusalem, il le plaça au sommet du Temple et lui dit : « Si tu es Fils de Dieu, d'ici jette-toi en bas ; car il est écrit : Il donnera pour toi, à ses anges, l'ordre de te garder ; et encore : Ils te porteront sur leurs mains, de peur que ton pied ne heurte une pierre. » Jésus lui fit cette réponse : « Il est dit : Tu ne mettras pas à l'épreuve le Seigneur ton Dieu. » Ayant ainsi épuisé toutes les formes de tentations, le diable s'éloigna de Jésus jusqu'au moment fixé.

Étude biblique

PREMIÈRE LECTURE - DT 26, 4-10

Le livre du Deutéronome tout entier pourrait s'appeler le livre de la mémoire, et le rite d'offrande des prémices dont il est question ici est vécu d'abord comme un geste de mémoire. C'est pourquoi il est accompagné de l'énumération des œuvres de Dieu en faveur de son peuple. Il s'agit d'abord de reconnaître les bienfaits de Dieu envers son peuple depuis l'appel d'Abraham. Notre geste d'offrande au cours de la Messe a le même sens : reconnaissance que tout ce que nous possédons dans tous les domaines est cadeau de Dieu.

PSAUME Ps 90 (91)

La première strophe développe le thème de la sécurité du croyant. La fin du strophe « Mon refuge, mon rempart, mon Dieu, dont je suis sûr ! » sonne donc comme une profession de foi, mais surtout comme une résolution contre l'idolâtrie. Les deux strophes suivantes sont une sorte de catéchèse : maintenant que le peuple a promis de ne pas quitter la protection de Dieu, « Le malheur ne pourra te toucher, La victoire sur le mal est assurée. Cette victoire est assurée parce que Dieu ne cessera pas de protéger son peuple. Dans la dernière strophe, l'homme de la Bible a découvert Dieu comme celui qui est « avec » nous dans nos épreuves, l'« Emmanuel » : « Dieu-avec-nous ».

DEUXIÈME LECTURE - (RM 10, 8-13)

Dieu ne fait pas de différence entre les hommes et c'est cela qui compte ! « Ainsi, entre les Juifs et les païens, il n'y a pas de différence : tous ont le même Seigneur, généreux envers tous ceux qui l'invoquent. » Tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés. Suffit-il réellement d'invoquer le Nom du Seigneur pour être sauvé ? Oui, répond Paul ; Jésus-Christ a tout changé ! Désormais, tout homme peut croire en Jésus-Christ, et il suffit de croire en lui pour être sauvé. En employant le mot cœur, selon le sens que ce mot avait à l'époque, il vise la profondeur de l'engagement de toute la personne. La voilà, la Bonne Nouvelle que Paul adresse à ceux qui ont reçu le Baptême.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT LUC 4, 1-13

Par trois fois, le tentateur essaie de distiller son poison : Si tu es Fils de Dieu, tu peux tout ce que tu veux... : Tu es grand, tu peux bien faire ton bonheur tout seul ; dis donc à cette pierre de devenir du pain pour satisfaire ta faim immédiate... (première tentation). Peut-être ferais-tu mieux de m'adorer, moi, pour réaliser tous tes projets... (deuxième tentation). Jette-toi en bas, Dieu sera bien obligé de t'aider... (troisième tentation). Mais Jésus sait bien que Dieu seul peut combler toutes les faims de l'homme, et il a choisi de faire confiance jusqu'au bout, de « se tenir sous l'abri du Très-Haut » comme dit le psaume.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI
BIBLISTE
8^e dimanche ordinaire-C

Le fruit de l'arbre en révèle la qualité



Jésus commence l'évangile du jour à travers une question : « Un aveugle peut-il guider un autre aveugle ? ». Le contenu de cette question pourrait *a priori* donner l'impression de s'adresser aux responsables de communauté, ceux qui ont la charge de guider les autres. Dans ce sens, Jésus en Matthieu, désigne les pharisiens comme des guides aveugles (Mt 15, 14). Il utilise le terme par ailleurs dans un autre contexte de l'Évangile de Luc (Lc 22, 26) en s'adressant à ses apôtres comme ceux qui guident et gouvernent « *hégouménoi* » en ayant pour principe de base le service des autres. Ce qui traduit en français le mot Hégoumènes, titre par lequel sont désignés les responsables de communauté monastique en Orient. Mais dans l'évangile du jour, la phrase introductive montre que le discours de Jésus s'adresse à la foule. C'est dire que la charge du guide incombe non seulement aux responsables de communauté mais aussi à tous en commençant par l'auto-direction de soi qui consiste à enlever la poutre de nos propres yeux avant de passer à la deuxième étape qui est d'aider le prochain qui a peut-être moins de péché que nous. Chacun est ici interpellé sur la lucidité intérieure qui commande le regard sur soi et sur les autres. Le livre de Qohélet quand il dit : « le sage a les yeux ouverts, mais l'insensé marche dans les ténèbres » (Qo 2, 14) dépeint d'un côté, l'homme lucide qui se connaît soi-même; et de l'autre, l'homme qui n'étant pas intérieurement éclairé, s'ignore lui-même. Celui-là reste discret sur les défauts d'autrui, tandis que celui-ci se plaît toujours à transformer en montagnes, les termitières qu'il voit sur les autres en les critiquant sans répit et de façon malveillante. Ainsi ce que nous disons sur les autres, exprime notre être profond. Jésus et le Sage Ben Sirac abordent la thématique de la parole comme le lieu révélateur du fin fond de chaque homme.

Ce que dit la bouche, c'est ce qui déborde du cœur

C'est toujours facile de prononcer le jugement à partir du rapport à la loi qui convainc de péché et accable qui y enfreint. Ainsi l'homme est aux aguets pour établir sur la base de la transgression de la loi, les grands pécheurs d'une communauté mais ses yeux intérieurs frappés de cécité ne lui permettent pas de voir souvent dans la personne du pécheur repent, la grâce agissante qui fait passer celui-ci de la mort qu'entraîne le péché à la Vie qu'a méritée le Christ pour nous. Que de paroles qui condamnent ceux qui sont déjà justifiés par le Christ et que la bouche de leurs frères enferme toujours dans le passé peu glorieux! et que de personnes qui laissent juger de quelle étoffe elles sont faites à force de parler sans ménagement des autres mais aussi de tout et de rien? À ce propos, le livre des Proverbes nous avertit en effet : « abondance de paroles ne va pas sans offense; qui retient ses lèvres est avisé » (Pr 10, 19). Certes, le silence bien qu'il soit signe de sagesse et de noblesse, peut se faire parfois complice du mal. La vie de l'homme silencieux ne porte dans ce cas aucun fruit pour les autres. En disant que chaque arbre se reconnaît à son fruit, le Seigneur pense aux cœurs corrompus qui tirent de leur fond la parole qui arrache aux autres la vie de Dieu et les forme comme un troupeau parqué pour les enfers et que la mort mène paître (Ps 48, 15); mais aussi il pense aux cœurs lucides et intelligents qui tirent du fond de leurs bons cœurs, des ressources de la parole inspirée qui prépare une multitude pour le ciel. C'est à leur sujet que le livre de Daniel dit : « Les doctes resplendiront comme la splendeur du firmament, et ceux qui ont enseigné la justice à un grand nombre, comme les étoiles pour toute l'éternité » (Dn 12, 3).

Dans ma vie

Si mon silence ne fait place à la franche parole quand c'est nécessaire, ou si mes paroles sont une infinité de blagues qui n'édifient personne, je dois m'inquiéter sur le type de fruits que je porte pour les autres.

À méditer

« Qu'as-tu à regarder la paille dans l'œil de ton frère, alors que la poutre qui est dans ton œil à toi, tu ne la remarques pas ? » (Lc 6, 41).

(Si 27, 4-7 ; 1 Co 15, 54-58 ; Lc 6, 39-45)

Un cœur qui écoute

Le rôle du Saint Esprit dans la vie du baptisé

« Nul ne peut appeler Jésus Seigneur sinon dans l'Esprit Saint » (1 Co 12, 3). « Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père ! » (Ga 4, 6). Cette connaissance de foi n'est possible que dans l'Esprit Saint. Pour être en contact avec le Christ, il faut d'abord avoir été touché par l'Esprit Saint. C'est lui qui vient au-devant de nous, et suscite en nous la foi. De par notre Baptême, premier sacrement de la foi, la Vie qui a sa source dans le Père et nous est offerte dans le Fils, nous est communiquée intimement et personnellement par l'Esprit Saint dans l'Église.

L'Esprit Saint par sa grâce, est premier dans l'éveil de notre foi et dans la vie nouvelle qui est de « connaître le Père et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ » (Jn 17, 3). (Extraits du Catéchisme de l'Église Catholique)

Nous contemplons en ce 1^{er} dimanche de carême, comment Jésus Lui-même, après son baptême fut conduit par l'Esprit au désert pour le combat spirituel.

« Jésus, rempli de l'Esprit Saint, quitta les bords du Jourdain ; il fut conduit par l'Esprit à travers le désert où, pendant quarante jours il fut tenté par le démon » (Lc 4, 1-2). Jésus a vaincu avec l'Esprit Saint. Le chrétien est aussi appelé à vaincre avec la force du Saint-Esprit qui lui a été donnée au baptême et à la confirmation.

Selon le Pape François : « le Saint-Esprit joue un rôle essentiel dans la vie du baptisé. Il aide le baptisé à se comporter en fils de Dieu, en le guidant dans sa mission au sein de l'Église et dans le monde. Le Saint-Esprit est décrit comme le grand don de Dieu, permettant au baptisé de vivre une vie nouvelle en Christ, en participant à sa mort et à sa résurrection. De plus, le baptême dans l'Esprit Saint est crucial pour l'évangélisation, car il unit les membres du Corps du Christ et les appelle à servir les pauvres.

Les Évangiles donnent un nom à l'Esprit Saint : Paraclet, parce qu'il te soutient, mais aussi un autre nom plus beau – il est le *Don de Dieu*. L'Esprit est le Don de Dieu. L'Esprit est précisément le Don. Je ne vous laisserai pas seuls, je vous enverrai un Paraclet qui vous soutiendra et vous aidera à aller de l'avant, à rappeler, à discerner et à grandir. Le Don de Dieu est l'Esprit Saint.

Le chrétien est appelé à se comporter en fils de Dieu, c'est-à-dire à se conformer au Christ. Comme Jésus – à la fois rempli de l'Esprit Saint et source de celui-ci – le fidèle doit agir sous la conduite du Saint-Esprit, qu'il reçoit par le sacrement du baptême et de la confirmation. Par ses œuvres et ses paroles, le fidèle peut témoigner qu'il a reçu ce don, a indiqué le pontife.

L'Esprit libère les esprits paralysés par la peur. Il vainc les résistances. À celui qui se contente de demi-mesures, il donne des élans de don. Il dilate les cœurs étriqués. Il pousse au service celui qui se vautre dans le confort. Il fait marcher celui qui croit être arrivé. Il fait rêver celui qui est gagné par la tiédeur. Voilà le changement du cœur. »

Que le Seigneur nous aide à conserver ce Don qu'Il nous a donné dans le baptême et que nous avons tous en nous ! Amen.

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« Si tu es Fils de Dieu, d'ici jette-toi en bas »



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Luc



ACCORDS "SECRETS" ET ARTICLE 102 DE L'ONU

Conséquences sur la souveraineté des États africains

Lors de la décolonisation des pays francophones d'Afrique, plusieurs accords secrets ont été signés entre la France et ses anciennes colonies. Ces accords, souvent appelés «accords de coopération», sont considérés comme une manière pour la France de maintenir une influence économique, militaire et politique sur ses anciennes colonies. L'existence de ces accords et leur nature secrète soulèvent des interrogations en lien avec l'article 102 de la Charte des Nations Unies. L'Ambassadeur Théodore Loko aborde dans cette analyse les conséquences pour la souveraineté des États africains.

Ambassadeur Théodore C. LOKO (à la retraite)
DOCTEUR EN DROIT
ENSEIGNANT-CHERCHEUR

Ces accords ont été signés dans les années 1950 et 1960, lorsque les pays d'Afrique subsaharienne accédaient à l'indépendance. Officiellement, ils portaient sur la coopération économique, culturelle et militaire entre la France et ces nouveaux États, mais certains de leurs aspects étaient gardés secrets ou non divulgués au public.

Les accords incluait souvent des clauses concernant :

- Les bases militaires françaises : Maintien des bases militaires françaises dans les pays indépendants.

- Le contrôle des ressources naturelles : Parfois, la France gardait des droits exclusifs ou prioritaires sur certaines ressources stratégiques comme le pétrole, l'uranium ou d'autres matières premières.

- Le contrôle de la politique monétaire : Beaucoup de ces États étaient (et sont encore) membres de la zone Franc Cfa, une monnaie dont le

taux de change était contrôlé par la France.

- L'influence diplomatique : Certains de ces accords incluait des clauses pour aligner les positions diplomatiques des nouveaux États indépendants sur celles de la France.

Ces accords ont alimenté la notion de «Françafrique», un terme qui désigne le réseau informel d'influence que la France a maintenu en Afrique postcoloniale.

Article 102 de la Charte des Nations Unies

L'article 102 de la Charte des Nations Unies dispose ce qui suit :

- Tout traité ou accord international conclu par un membre des Nations Unies après l'entrée en vigueur de la présente Charte doit, dans les plus brefs délais, être enregistré auprès du Secrétariat Général et publié par celui-ci.

- Aucune des parties à un tel traité ou accord international qui n'aura pas été enregistrée conformément aux dispositions du paragraphe 1 du présent Article ne pourra invoquer ce



Théodore C. Loko

traité ou accord devant un organe des Nations Unies.

En d'autres termes, cet article impose aux États membres de l'Onu de rendre publics les accords internationaux qu'ils signent et de les enregistrer auprès du Secrétariat Général de l'Onu. Si un accord n'est pas enregistré, ses parties prenantes ne peuvent pas en invoquer les dispositions devant les organes des Nations Unies, comme le Conseil de Sécurité ou la Cour Internationale de Justice.

Les accords secrets et l'Article 102

Le problème des accords secrets signés entre la France et ses anciennes colonies réside dans le fait que beaucoup de ces accords n'ont pas été enregistrés auprès des Nations Unies. En ne respectant pas l'article 102 de la Charte de l'Onu, la légalité de ces accords pourrait être remise en question sur la scène internationale.

Plusieurs critiques ont été formulées quant à la non-transparence de ces accords, car cela contrevient à l'esprit de l'Onu qui promeut la transparence dans les relations internationales pour éviter les arrangements cachés et les conflits. Les accords non publiés échappent aussi au contrôle démocratique tant en France que dans les pays africains concernés, ce qui nourrit des soupçons de néocolonialisme et de manipulation.

Persistance de pratiques néocoloniales en Afrique

L'existence de ces accords secrets a souvent été perçue comme une limitation de la souveraineté des États africains.

Certains observateurs ont dénoncé le fait que, malgré l'indépendance officielle, ces accords assuraient à la France un contrôle indirect sur les décisions politiques, économiques et militaires de ses anciennes colonies. Cela remet en cause la pleine indépendance des États africains, leur capacité à mener une politique étrangère autonome, ou à développer des relations économiques sans interférence extérieure.

Les accords secrets signés pendant la décolonisation des pays francophones africains, bien qu'officiellement justifiés par des raisons de coopération, ont souvent été critiqués comme des outils pour maintenir l'influence de la France dans ces pays. Le non-respect de l'article 102 de la Charte des Nations Unies renforce ces critiques, car ces accords non enregistrés échappent à la surveillance internationale et contournent les exigences de transparence des Nations Unies. Cette situation a contribué à nourrir des débats sur la réalité de la décolonisation et la persistance de pratiques néocoloniales en Afrique.

VIABILISATION DES RÉGIONS DÉFAVORISÉES AU BÉNIN

L'Iajp insiste sur la dimension sociale du développement

L'Institut des artisans de justice et de paix/Chant d'oiseau (Iajp/Co) a organisé le jeudi 20 février 2025 la rencontre intitulée "Le débat du jeudi" sur l'urgence de viabiliser les régions défavorisées au Bénin. Elle a été animée par deux acteurs politiques et un membre de la société civile : Gustave Dépo Sonon, ancien ministre, Nourou-Dine Saka Saley, ancien Conseiller au ministère du Plan, et Maryse Ahanhanzo Glèlè, ancienne Coordonnatrice de Wanep-Bénin.

Florent HOUÉSSINON

La critique de Nourou-Dine Saka Saley, juriste et ancien Conseiller au ministère du Plan au sujet de la réforme sur la décentralisation initiée par le président Patrice Talon fait partie des points essentiels du "Débat du jeudi" organisé par l'Iajp/Co le 20 février dernier. « Le premier rôle d'un État, ce n'est pas de s'abaisser au niveau du rôle des Communes et des municipalités pour s'occuper de l'embellissement d'une ville. La décentralisation devrait normalement pouvoir désengorger les responsabilités

de l'État. On ne demande pas à l'État d'aller développer chaque région. Il faut forcément mettre les régions au même niveau institutionnel », déclare-t-il.

Manque d'humanisation dans les politiques

Pour le relancer sur le sujet en débat, le journaliste reprend sa question : « En quoi, selon vous, la viabilisation des régions défavorisées est-elle un enjeu urgent du développement du Bénin aujourd'hui ? ». « Il y a 8 ans, beaucoup de personnes ne se plaignaient pas de la dialyse parce que c'était pris en compte par

l'État. Si on doit être honnête, on doit reconnaître qu'aujourd'hui, après 8 ans du régime de la Rupture, il est beaucoup plus difficile de se nourrir de manière qualitative et quantitative », répond Nourou-Dine Saka Saley, pour faire toucher du doigt le volet humanitaire du développement.

Face à cette tirade, Gustave Dépo Sonon, ancien ministre chargé des Relations avec les Institutions, propose une analyse historique. Selon lui, les réflexions sur le développement équilibré du Bénin ont démarré dans les années 1990 avec la définition de plusieurs visions

du Bénin sur le long terme, notamment la *Vision Bénin Alafia 2025*, initiée et financée par le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud). « On voulait d'un Bénin prospère. Malheureusement, la communication n'a pas très bien suivi. Puisque *Bénin Alafia 2025* est pratiquement restée la chasse-gardée des initiés », se désolait-il. « Lorsqu'on parcourt les différents documents, on se rend compte que toutes les régions ont été prises en compte dans le cadre d'un développement durable. La moyenne des projets du Pag1 ou du Pag2 tournait autour de

16 projets par Commune. La Commune de Cotonou a bénéficié à elle seule de 108 projets. Avec le processus en cours actuellement, le développement est équilibré et dépolitisé dans notre pays », ajoute Gustave Dépo Sonon.

Critères du développement et sécurité humaine

Les panélistes ont fait l'unanimité sur trois indicateurs importants du développement : l'économie, le social et l'environnement. « Le développement durable

PARLONS LITURGIE¹

Le presbyterium

Connaissez-vous ce mot : *presbyterium* ? Il désigne l'ensemble des prêtres d'un diocèse. Du fait de leur ordination qui les a fait entrer dans l'Ordre du presbytérat, les prêtres sont tous intimement liés entre eux par la fraternité sacramentelle; mais du fait de leur affectation au service d'un diocèse en dépendance de l'évêque local, ils forment tout spécialement un **presbyterium unique**. Certes, les tâches auxquelles ils sont affectés sont diverses et multiformes ; il s'agit pourtant d'un ministère sacerdotal unique exercé pour les hommes. Tout cela vise le même but : construire le Corps du Christ.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 28 février au 06 mars 2025

28 février : St Romain (†463), abbé ; **1^{er} mars** : St Aubin (†550), moine évêque ; **02 mars** : St Bienheureux Charles le Bon (†1127) ; **03 mars** : St Guénolé (†529), abbé ; **04 mars** : St Casimir (†1484), Prince de la Pologne ; **05 mars** : Ste Olive ; **06 mars** : Ste Colette (†1447).

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC
Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);
Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91
Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : www.croixdubenin.com

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Romaric Djohossou, romaricmahunan@gmail.com, Tél : 67 29 40 56 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction**: Florent Houessinon ; **Desk Société**: Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou; **Desk Religion**: Abbé Romaric Djohossou ; **Pao**: Bertrand F. Akplogan; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité :

Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yèlouassi ; **Dassa** : Abbé Jean-Paul Tony ; **Djougou** : Abbé Brice Tchanhoun; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Nunayon Joël Bonou ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou**: Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Joël Houénou ; **N'Dali** : Abbé Aurel Tigo.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

IMPRIMERIE NOTRE-DAME

Directeur : Abbé Jean Baptiste Toupé ; jbac1806@gmail.com ;
Tél : 97 33 53 03
Tirage : 2.500 exemplaires.

VICARIAT DE ROME

Cause de Béatification et de Canonisation
du Serviteur de Dieu, Bernardin GANTIN, Cardinal de
la Sainte Église Romaine

Édit

Le 13 mai 2008, le Serviteur de Dieu Bernardin GANTIN de la Sainte Église Romaine mourut à Paris. Digne fils du Bénin, homme amoureux du Christ et de l'Église, de foi profonde en Dieu, fidèle au Pape avec une fidélité inaltérable pendant les 30 ans de sa présence à Rome, au service de l'Église et de la Curie Romaine, il a exercé ses hautes responsabilités avec simplicité et humilité. Il a joui de l'estime et de la confiance des Papes Saint Paul VI, Saint Jean-Paul II et du Cardinal Joseph Ratzinger, sans oublier les nombreuses marques de reconnaissance des Églises d'Afrique et des autres continents, et les témoignages d'éminentes personnalités religieuses et laïques pour sa délicatesse de cœur et son inaltérable sollicitude pastorale.

Avec le temps et l'écoulement des années, sa réputation de sainteté s'est affermie et exige qu'on procède à l'ouverture de sa cause de béatification et de canonisation, et qu'on le fasse connaître à la communauté ecclésiale. C'est pourquoi nous en faisons la publication officielle et demandons à tous ceux qui ont des témoignages pour ou contre cette cause, de les faire parvenir au Tribunal Diocésain du Vicariat de Rome (Place S. Jean du Latran, 6 - 00184 Roma).

Dans le même temps, il est souhaitable selon les dispositions légales, de faire parvenir au même Tribunal tout écrit provenant de ce Serviteur de Dieu. Nous rappelons ici qu'il ne s'agit pas simplement des écrits édités, mais aussi des manuscrits, des diaires et toute autre Lettre.

Notons enfin que le présent **Édit** restera affiché pour une durée de deux mois aux Portes du Vicariat de Rome, de la Curie Archidiocésaine de Cotonou (Bénin), et sera publié dans la *Revue Diocésaine* de Rome, dans le quotidien *Osservatore Romano*, dans le Journal *L'Avvenire* et dans l'Hebdomadaire *La Croix du Bénin* de la Conférence épiscopale du Bénin.

Donné à Rome, au Siège du Vicariat,
le 21 janvier 2025.

Ont signé :

Baldassare Cardinal REINA,
Vicaire Général

Marcello TERRAMANI,
Notaire

Suite de la page 10

est la capacité des générations à répondre à leurs besoins actuels sans pour autant handicaper les générations futures à répondre aux leurs », souligne Maryse Ahanhanzo-Glèlè, ancienne Coordinatrice de Wanep-Bénin. Narcisse Tométin, ancien Coordonnateur de l'élaboration de la politique nationale des

frontières du Bénin, va ajouter la notion de "sécurité humaine" à prendre en compte dans le développement d'un pays. Ses propos ont été corroborés par ceux de Me Robert Dossou, ancien président de la Cour constitutionnelle.

Dans son discours pour clôturer les échanges, le Père Arnaud Éric Aguénounon, Directeur de l'Iajp/Co, a évoqué

les facteurs sur lesquels on évalue un bilan étatique : le pain, la paix et la justice. « Sur le chemin de la socialisation dans les sociétés démocratiques, il faut distinguer le travail infrastructurel esthétique à but moderne, du travail infrastructurel à but social », conclut-il, tout en lançant les prochains travaux des cercles de réflexion appelés "Carrefour du jeudi".



Panélistes et organisateurs à l'issue de la rencontre



JOURNÉE THÉOLOGIQUE AU GRAND SÉMINAIRE MGR LOUIS PARISOT

Le Père Thomas Mouléro Djogbénou au cœur des échanges

Gilles GANDONOU
SÉMINARISTE, THÉO I

Le vendredi 14 février 2025 a connu au Séminaire Mgr Louis Parisot de Tchanvédji l'effervescence d'une journée théologique placée sous le thème : "L'excellence et la sainteté de vie du Père Thomas Mouléro Djogbénou : quels héritage, modèle et référence pour aujourd'hui ?". Cette rencontre scientifique a été animée par plusieurs prêtres-chercheurs devant un parterre de Séminaristes et d'invités.

La journée théologique du vendredi 14 février 2025 portant sur la figure du Père Thomas Mouléro a tenu toutes ses promesses. En effet, débordant le cadre académique bien trop restreint de la transition entre deux semestres, cette Journée Théologique a mis à l'Église du Bénin qui prie et espère que s'incarne à profusion dans le clergé local, l'esprit du Père Thomas Mouléro, de ce pasteur amoureux de Jésus à travers la thématique fédératrice : « L'excellence et la sainteté de vie du Père Thomas Mouléro Djogbénou : quels héritage, modèle et référence pour aujourd'hui ? ».

Après la célébration eucharistique présidée par le Père Morel Hounkpèvi, la journée théologique a démarré avec le mot d'introduction du Père Joachim Agligan, Recteur du Grand Séminaire Mgr Louis Parisot qui, au gré de la métaphore du



Les panélistes animent le débat avec l'auditoire

« Ephata : ouvre-toi », a exhorté l'assistance à l'ouverture pour accueillir avec foi le message de l'Esprit qui passe par la figure sacerdotale du Père Mouléro.

Fidélité au Christ et à l'Afrique

Le Père Moïse Adékambi a ensuite animé la conférence inaugurale intitulée : « Le Père Thomas Mouléro, le cheval en tête de file ». Sa réception herméneutique de la vie et de l'œuvre du Père Thomas Mouléro s'inscrit dans une perspective parémiologique de son existence devenue proverbiale. En effet, premier prêtre du Dahomey et partant, Cheval de tête, Thomas Mouléro était conscient de ce que

le droit d'aïnesse s'assortit toujours d'un devoir d'exemplarité. La trame de fond de son histoire est tissée d'une double fidélité : fidélité au Christ et à l'Afrique. Il a eu la lumineuse intuition d'infléchir de son approche épistémologique le défi fondamental d'une triple fidélité qui se traduit par une fidélité au Père Thomas Mouléro, au Christ et à l'époque contemporaine aux relents interculturels.

De la mosaïque des trois communications qui ont meublées ces assises intellectuelles, émerge la fresque d'un pasteur passionnément amoureux de Jésus et qui, le courage chevillé à l'âme, se consumait d'un zèle incandescent sur les chemins

escarpés de la mission. Dans la première communication sur : « Contexte et défis de l'historique ordination du premier prêtre dahoméen : Entre miracle et challenge », le Père Jean-Claude Koudessa a montré que l'élévation du premier prêtre du Dahomey à la dignité sacerdotale a sonné le glas des appréhensions aux relents afro-pessimistes sur l'incapacité du Noir à incarner dignement et saintement les exigences de la vie sacerdotale. Le Père Éric Okpéitcha, articulant son propos autour du thème : « Père Thomas Mouléro Djogbénou : Modèle de pratiques des vertus théologiques, des conseils évangéliques et de zèle missionnaire », a montré

dans quelle mesure le Père Mouléro s'illustre comme une icône d'imitation du Christ chaste, pauvre et obéissant.

L'impératif d'un héritage

La troisième communication sur le « Père Thomas Mouléro, Homme de recherche et de culture : L'impératif d'un héritage ! », a permis au Père Moïse Koumapaï de mettre en évidence les qualités intellectuelles de ce vaillant pasteur. Mordu pour la cause de sa culture, le Père Mouléro a su tracer, pour son temps mais aussi pour le nôtre, un sillon épistémologique et pastoral vers une *soft* inculturation, loin du syncrétisme et de la diabolisation des cultures noires.

Toutes ces communications culminent dans les mots de conclusion du Père Abel Chan-Un, Directeur des études Adjoint, qui a entrevu dans la personne du Père Mouléro une figure qui, bousculant les stéréotypes, fascine par sa physionomie hautement évangélique. Sa fascination est telle qu'il s'enveloppe d'une aura d'ascète et de contemplatif. Comme figure de sainteté, il passe à tous les égards pour un original, mais plus encore, pour un originel. La conservation de la mémoire d'une telle figure de sainteté est un impératif missionnaire qu'on ne peut sous-estimer. Cette mémoire prend déjà un visage concret au Séminaire de Tchanvédji à travers le Musée d'évangélisation Père Thomas Mouléro comme lieu de conservation des vestiges et des reliques des artisans de l'Évangélisation au Bénin.



Séminaristes, prêtres, religieuses et fidèles laïcs prennent part à la journée théologique